

VILLE DE PAU

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : VILLE DE PAU

Hôtel de Ville - Place Royale

64036 - PAU Cedex

☎ : 05-59-27-85-80 -

FAX : 05-59-83-71-11

PROCEDURE DE PASSATION : Appel d'offres ouvert.

OBJET DU MARCHÉ : Organisation d'opérations événementielles avec mise en place de la logistique (3 lots).

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics
--

TYPE DES MARCHES : Marchés de prestations de services. – Catégorie : 26

CARACTERISTIQUES DES PRESTATIONS (attribution par marchés séparés) :

Les prestations se décomposent en trois lots définis comme suit :

Lot 1 : Organisation d'une soirée spéciale avec élection « d'une ambassadrice et d'un ambassadeur de la Cité Royale ».

Organisation du casting (phase de présélection), le coaching (phase de préparation des candidats), l'organisation de la soirée avec passage des candidats sur scène, animation de la soirée jusqu'à l'élection et la remise des prix.

Lot 2 : Organisation d'une soirée de gala pour le Grand Prix Automobile de Pau.

Préparation (moyens humains, mise en place, aménagement technique ainsi que montage de l'opération) et animation globale de la soirée de gala au Palais Beaumont.

Lot 3 : Organisation du jeu des Illuminations de Noël dans le cadre des festivités de fin d'année

Mise en œuvre et animation de la soirée de clôture du jeu « Illuminations de Noël » organisée au Théâtre Saint – Louis avec l'ensemble des participants.

NOMENCLATURE CPV : 92300000-4 « Services de divertissements».

**DELAIS D'EXECUTION : Lot n°1 : 45 jours calendaires à compter de l'ordre de service
Lot n°2 : 10 jours calendaires à compter de la date de l'ordre de service – Lot n°3 : 120 jours calendaires à compter de la date de l'ordre de service.**

VARIANTES : Non

OPTION(S) : Non

UNITE MONETAIRE : Euro / LANGUE : Française

**FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES
ATRIBUTAIRE DU MARCHE : Aucune forme de groupement n'est imposée.**

MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

- **Financement : ressources propres de la collectivité**
- **Paiement : selon les règles de la comptabilité publique et conformément aux dispositions de l'article 98 du Code des Marchés Publics.**

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Situation juridique – références requises : copie du ou des jugements si le candidat est en redressement judiciaire – déclarations sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics(voir détails dans le Règlement de la Consultation) – documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à l'engager.

Capacité économique et financière – références requises/niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : chiffres d'affaires des trois derniers exercices disponibles (si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de les produire pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document équivalent).

Référence professionnelle et capacité technique: effectifs moyens annuels de la société et importance du personnel d'encadrement – liste des principales prestations effectuées au cours des années 2006 et 2007 précisant le montant, la date et le destinataire public ou privé – liste descriptive de l'équipement technique de la société.

Le candidat peut demander, conformément à l'article 45-III du Code des Marchés Publics, que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques d'autres opérateurs économiques. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, suivants :

- **Valeur technique (65%) appréciée à partir du mémoire technique remis par le candidat.**
- **Prix des prestations (35%)**

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 25 Mars 2008 à 12 heures, délai de rigueur.

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

LIEU OU L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION / ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYEEES :

**MAIRIE DE PAU
DIRECTION JURIDIQUE
Bureau des Marchés
1^{er} Etage - Porte 115
Hôtel de Ville – Place Royale
64036 - PAU Cedex**

Le dossier de consultation est disponible sur support papier et sur CD-Rom. De même, il peut être retiré à l'adresse électronique suivante : www.achatpublic.com. Pour ce faire, les candidats devront renseigner un formulaire d'identification sur ledit site. (Voir règlement de la consultation pour les conditions de la procédure dématérialisée).

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE DEMANDES :

**VILLE DE PAU
Direction de la Communication
Hôtel de Ville
Place Royale
64000 - PAU
TEL. : 05 59 27 85 80 - FAX. : 05 59 83.88.57**

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**
- Une enchère électronique sera effectuée : Non.**
- Marché périodique : Non**
- Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non**
- Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de PAU
Cours Lyautey
64000 PAU
Tél. : 05.59.84.94.40 / fax : 05.59.02.49.93**

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

**Ville de Pau – Direction Juridique
Hôtel de Ville – Place Royale
64036 PAU
Tél. : 05.59.27.85.80 / fax : 05.59.83.71.11**

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 12 Février 2008.

**PAU, LE 12 Février 2008.
LE MAIRE,**

YVES URIETA